Image not found or type unknown

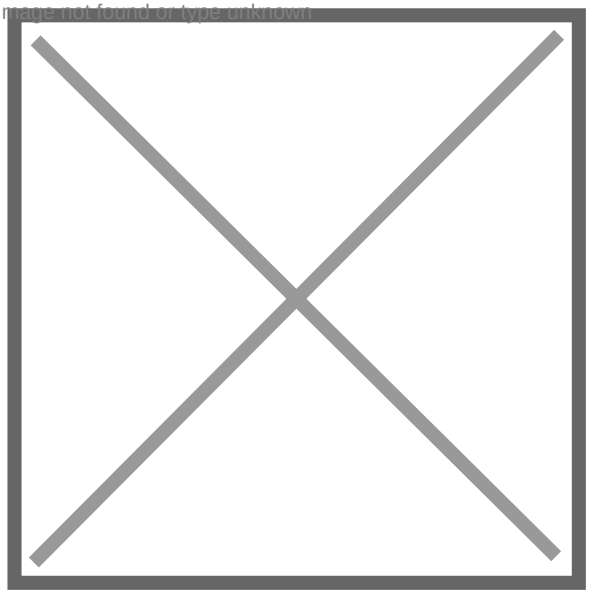

Problème compteur d'eau chaude

Par **hideo**, le **11/09/2017** à **20:28**

Bonjour,

j'ai besoin de vos lumières concernant mon compteur d'eau chaude. En effet j'ai constaté que quand je fais couler de l'eau chaude ce n'est pas mon compteur qui défile mais celui de mon voisin et inversement.

Comment faire pour qu'un technicien vienne constater cette erreur. Dois-je contacter mon organisme HLM (à qui je paye l'eau chaude) ou mon distributeur d'eau chaude (qui relève les compteurs).

Autre question, l'office HLM ou Engie peut remonter jusqu'à combien d'années pour la régularisation des factures ?

Dernière question, chaque mois je paye des provisions d'eau chaude dans mon loyer, mais cette eau chaude n'est-elle pas déjà comprise dans ma facture à Engie ? En effet, j'ai un abonnement fideloconso 3 usages (gaz, chauffage, eau chaude.)

Merci d'avance pour votre réponse, si vous avez besoin de plus d'informations n'hésitez pas.

Par **morobar**, le **12/09/2017** à **09:48**

Bonjour,
L'erreur d'affectation du compteur peut être dénoncée aussi bien à l'office qu'au fournisseur.

2 ans
Le prestataire que vous nommez ne distribue pas d'eau ni chaude ni froide, mais de l'énergie pour la chauffer.
Vous n'êtes pas le client titulaire du contrat en question, c'est l'office HLM; ce contrat permettant au prestataire la facturation directe du gaz au consommateur résident.
Mais l'eau n'est pas facturé , et reste donc due au travers des charges.

Par **hideo**, le **13/09/2017** à **23:03**

Bonjour,

je vous remercie pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés